

# **Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Télédistribution**

## **Condensé du compte rendu du Comité Syndical du 16 mars 2023 à Fort-Mardyck**

- Le Compte Administratif 2022 : Le résultat cumulé en 2022 est conforme aux prévisions budgétaires. Le maintien du coût à la prise de 95 € permet comme prévu de baisser l'excédent cumulé des années antérieures et de combler le déficit annuel constaté notamment en investissement.  
Le déficit de la section de fonctionnement pour 2022 est de 19 804 €, compte tenu de l'excédent cumulé, le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 781 231 €. Quant à la section d'investissement, nous constatons également un déficit à hauteur de 213 359 €, compte tenu des reports et de l'excédent capitalisé, le résultat de la section d'investissement pour 2023 s'élève à 1 692 331 €. Le résultat total des deux sections est de 2 473 562 €. Ce résultat permettra de maintenir le coût à la prise actuel pendant environ 4 ans. Avis favorable à l'unanimité.
- Le Compte de Gestion 2022 (document justifiant l'ensemble des opérations financières effectuées par la Trésorerie principale) laisse apparaître des résultats identiques au Compte Administratif 2022. De ce fait, le Compte de Gestion du Receveur a été voté à l'unanimité.
- Le Budget Primitif 2023 : Du fait du maintien du coût à la prise à 95 € par foyer, les recettes de fonctionnement sont de l'ordre de 2,3 millions d'euros. Pour 2023 le versement par DGL à hauteur de 2 millions d'euros, de la participation des opérateurs, ramènera le montant des recettes de fonctionnement à hauteur de 4,5 millions d'euros. Ces recettes permettent de prévoir toutes les dépenses liées au fonctionnement du SIVU (charges courantes, contrats des chaînes, entretien et travaux du réseau, ...) sans avoir recours à une augmentation du coût à la prise et ce jusqu'à l'extinction de la dette prévue entre 2029 et 2031.  
Concernant la section d'investissement, le résultat cumulé et la capitalisation d'une partie des recettes de fonctionnement permettent de financer les travaux d'investissement (boîtiers nouvelles générations, nouveaux matériels pour les têtes de réseau, entretien du réseau, cartographie du réseau...) sans avoir recours à l'emprunt encore cette année.  
Le budget d'investissement est équilibré à 5 millions d'euros.  
Soit un Budget total Investissement et Fonctionnement à hauteur de 9 689 734 €. Avis favorable à l'unanimité.
- Une subvention sera versée à l'Association du Personnel Territorial de Saint Pol sur Mer pour le rattachement du personnel du SIVU. Le coût sera de 500 € pour l'année 2023. Avis favorable à l'unanimité.

### Divers :

- Des études sont en cours pour l'installation de caméras extérieures à l'entrée des cinq têtes de réseau.